



No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion mensuelle du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 11 mars 2013 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Joseph Imbeault
Monsieur Adam Desbiens

Monsieur Jérémie Gagnon
Monsieur Neil Brien

Sont absents : Monsieur Claude Lavoie, maire
Monsieur Yanick Desjardins

Monsieur Léonard Gendron

Sous la présidence du maire suppléant, monsieur Neil Brien.

2013/03-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire suppléant, monsieur Neil Brien, qui en est le président.

Madame Audrey Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2013/03-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres présents prennent connaissance de l'ordre du jour.

L'ordre du jour tel que lu est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers. Avec le consentement unanime des membres du conseil, l'item «Affaires nouvelles» restera ouvert.

2013/03-03

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 11 février 2013 soit accepté.

2013/03-04

LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil.

2013/03-05

PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que l'état des revenus et des dépenses au 28 février 2013 (revenus : 259 892 \$, charges : 287 978 \$, conciliation à des fins fiscales : - 23 281 \$, déficit : 51 367 \$) soit accepté.

2013/03-06

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer au 28 février 2013 au montant de 102 089.50 \$ soient acceptés et payés.



No de résolution
2013/03-07

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR INCENDIE

Il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois de février 2013 présenté par le directeur incendie adjoint et préventionniste, monsieur Yvan Imbeault, soit accepté comme dépôt.

2013/03-08

RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN BÂTIMENT

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois de février 2013 présenté par l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, soit accepté comme dépôt.

2013/03-09

RAPPORT MENSUEL - COORDONNATRICE EN LOISIR, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport mensuel du mois de février 2013 préparé par la coordonnatrice en loisir, culture et communautaire, madame Estelle St-Gelais, soit accepté comme dépôt.

2013/03-10

PROCÈS-VERBAUX - COMITÉS

Aucun procès-verbal n'est présenté au conseil municipal.

2013/03-11

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2013-03

Monsieur Joseph Imbeault, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement portant le numéro 2013-03 ayant pour objet d'abroger le règlement # 2006-16 relatif à des mandats professionnels concernant l'érosion des berges.

2013/03-12

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2013-04

Monsieur Jérémie Gagnon, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement portant le numéro 2013-04 modifiant le règlement 2006-10A relatif aux frais de déplacement des élus et des employés de la municipalité de Ragueneau.

2013/03-13

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2013-05

Monsieur Jérémie Gagnon, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement portant le numéro 2013-05 abrogeant le règlement 90-162 (conclusion d'une entente relative à l'alimentation en eau potable entre la corporation municipale du Village de Chute-aux-Outardes et la corporation municipale de la Paroisse de Ragueneau).

2013/03-14

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2013-06

Monsieur Adam Desbiens, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement portant le numéro 2013-06 modifiant le règlement #2008-02 pour la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme Accès Logis Québec.



No de résolution
ou annulation
2013/03-15

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2013-07

Monsieur Jérémie Gagnon, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement portant le numéro 2013-07 modifiant le règlement d'urbanisme de façon à prolonger la zone commerciale C-103 à même la zone agricole A-105.

2013/03-16

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2013-07

Premier projet du règlement numéro 2013-07 modifiant le règlement d'urbanisme de façon à prolonger la zone commerciale C-103 à même la zone agricole A-105.

Attendu qu'un avis de motion de la présentation du règlement 2013-07 a été donné à la séance ordinaire du 11 mars 2013 ;

Attendu qu'il est à propos et dans l'intérêt de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions de ce règlement ;

Attendu que les dispositions de l'article 1 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il soit statué et ordonné par règlement du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau et il est, par ce règlement, statué et ordonné, sujet à toutes les approbations requises par la loi, ce qui suit :

Article 1 :

Le règlement d'urbanisme, tel qu'amendé, est modifié de façon à prolonger la zone commerciale C-103 à même la zone agricole A-105.

Article 2 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

2013/03-17

FIXATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION – RÈGLEMENT 2013-07

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la date pour la tenue de l'assemblée de consultation relativement au règlement 2013-07 soit fixée au 13 mai 2013.

2013/03-18

DEMANDE A LA CPTAQ

Attendu que monsieur René Caron, président de Location Excavation RSMF inc. a transmis à la municipalité les documents relatifs à une demande d'autorisation à la CPTAQ pour vendre une partie d'un lot afin de permettre à l'entreprise d'agrandir le bâtiment existant ainsi que la cour arrière de leur établissement pour en faire un espace de rangement pour des équipements

Attendu que le conseil municipal a étudié ladite demande et que la municipalité de Ragueneau n'émet aucune objection quant à la réalisation de ce projet ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et unanimement résolu que la municipalité de Ragueneau

1- transmette, à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, la demande de monsieur René Caron, président de la compagnie Location Excavation RSMF inc. concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour le lot 37-2-P rang 1;

2- avise la Commission et le demandeur que le conseil recommande à la Commission d'accorder la demande d'autorisation sur le lot 37-2-P rang 1, et que la demande est conforme aux règlements municipaux quant à l'utilisation à des fins autres que l'agriculture ;



No de résolution
ou annotation

3- avise la Commission et le demandeur que l'acceptation de la présente demande n'enlève pas l'obligation au demandeur de se conformer à toutes réglementations municipales relativement à l'agrandissement projeté du bâtiment ;

4- transmette cette demande à la MRC Manicouagan afin d'obtenir un avis relatif à la conformité de la demande aux objectifs du schéma d'aménagement et, le cas échéant, des mesures de contrôle intérimaire, sous forme de résolution et motivée en fonction de l'article 62 de la Loi.

2013/03-19

LISTE DES IMMEUBLES A ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité de conseillers :

1.- d'approuver l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 11 mars 2013 et soumis au conseil municipal en regard des personnes endettées pour taxes municipales, pour les années 2013 et antérieures, envers la municipalité de la Paroisse de Ragueneau le tout en conformité avec l'article 1022 du Code Municipal ;

2.- d'ordonner à la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code Municipal, de transmettre au bureau de la MRC de Manicouagan l'état des immeubles qui devront être vendus pour non-paiement des taxes municipales à moins que le paiement ne soit parvenu à nos bureaux avant le 20 mars 2013.

2013/03-20

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2008-05 - MODIFICATION

Attendu que la municipalité de Ragueneau a entièrement réalisé l'objet du règlement #2008-05 ;

Attendu qu'un montant de 30,86 \$ provenant du surplus a été affecté à la réduction de la dépense ;

Attendu que le coût réel des travaux s'élève à 2 167 481,25 \$;

Attendu qu'une partie de l'emprunt, soit la somme de 558 100 \$, a été financée de façon permanente ;

Attendu que pour payer une partie du coût des travaux, la Municipalité de Ragueneau désire approprier la subvention versée par le ministère de la Sécurité publique au montant de 1 609 350,49 \$;

Attendu qu'il existe un solde de 1 841 900 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt 2008-05 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt ;

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseiller

1. QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement #2008-05 soit réduit de 2 400 000 \$ à 2 167 481 \$;

2. QUE le montant de l'emprunt du règlement #2008-05 soit réduit de 2 400 000 \$ à 558 100 \$;

3. QUE pour payer une partie de la dépense prévue au règlement #2008-05 la Municipalité de Ragueneau approprie la subvention versée par le ministère de la Sécurité publique selon les conditions prévues au protocole d'entente signé le 31 mars 2008 ;

4. QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.



No de résolution
ou annulation
2013/03-21

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Considérant la réforme du programme d'assurance-emploi entrée en vigueur en janvier 2013 ;

Considérant que les modifications proposées au programme d'assurance-emploi risquent d'avoir des impacts négatifs sur la structure économique des régions où le travail saisonnier occupe une grande place ;

Considérant que les modifications risquent d'accentuer les difficultés de recrutement en privant certaines industries d'une partie du bassin de main-d'œuvre locale expérimentée, disponible et qualifiée ;

Considérant que certaines mesures pourraient nuire à l'occupation et à la vitalité des territoires, notamment ceux en difficulté économique, en favorisant une migration des populations vers des endroits où il y a de l'emploi ;

Considérant que la Côte-Nord et certaines régions sont davantage touchées par la décision du gouvernement fédéral de ne pas reconduire les semaines supplémentaires aux travailleurs saisonniers leur permettant d'éviter une absence de revenus entre la fin des prestations et leur retour au travail ;

Considérant la mobilisation de plusieurs groupes de citoyens, d'intervenants sectoriels régionaux et d'élus municipaux, provinciaux et fédéraux qui demandent une modulation des mesures risquant d'affecter plus durement les régions ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Ragueneau demande à la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, madame Diane Finley, de moduler l'application des règles de la réforme de l'assurance-emploi en fonction des réalités de chaque région afin de diminuer les impacts négatifs qui sont à prévoir, notamment dans les secteurs comme le tourisme, l'agriculture, la pêche et la forêt.

2013/03-22

SIGNATURE – ENTENTE INTER-MUNICIPALE RELATIVE A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, monsieur Claude Lavoie, et la directrice générale, madame Audrey Morin, à signer l'entente inter-municipale relative à l'alimentation en eau potable avec la municipalité du village de Chute-aux-Outardes.

2013/03-23

SOUPER BENEFICE ANNUEL 2013 – PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le souper bénéfique annuel, événement de financement, en allouant un montant de 185 \$ pour l'achat de deux (2) billets.

2013/03-24

ACTIVITÉS DE LOISIRS – VILLE DE BAIE-COMEAU

Attendu qu'il existe sur le territoire de la Ville de Baie-Comeau des associations sportives offrant des activités auxquelles plusieurs citoyens de Ragueneau participent;

Considérant que, jusqu'en 2012, la Ville de Baie-Comeau subventionnait ces associations selon le nombre d'inscription sans égard au lieu de résidence des participants;

Considérant qu'à compter de 2013, la Ville de Baie-Comeau subventionnera les associations selon le nombre d'inscription reçues des citoyens de sa ville uniquement;

Considérant que les associations se verront dans l'obligation de facturer les participants en provenance des autres municipalités afin de combler le manque à gagner;



No de résolution
ou annotation

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que :

1. la Municipalité de Ragueneau rembourse, sur présentation des pièces justificatives, les citoyens de la municipalité qui s'inscrivent aux activités des associations sportives de la Ville de Baie-Comeau dont la liste est jointe en annexe;

2. que ce remboursement s'applique seulement à la partie supplémentaire qui est facturée aux citoyens de Ragueneau et qui équivaut au montant de la subvention que la Ville de Baie-Comeau donne à ses associations pour chaque inscription.

2013/03-25

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun autre sujet n'est traité.

2013/03-26

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'item «Affaires nouvelles» soit fermé.

2013/03-27

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire suppléant, monsieur Neil Brien, répond aux questions des personnes présentes.

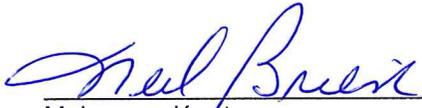
2013/03-28

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 43.

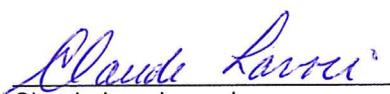


Directrice générale et
secrétaire-trésorière



Maire suppléant

Je, Claude Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.



Claude Lavoie, maire

ANNEXE – RÉSOLUTION 2013/03-24

LISTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES SUBVENTIONNÉES PAR LA VILLE DE BAIE-COMEAU

<i>Liste telle que transmise par la Ville Baie-Comeau</i>	<i>Liste en ordre alphabétique</i>
Baseball mineur de Baie-Comeau	Amis de la Ribambelle (Les)
Basket-ball mineur de Baie-Comeau	Badminton Smash
Hockey mineur de Baie-Comeau	Bambins de la Ronde (Les)
Soccer mineur de Baie-Comeau	Baseball mineur de Baie-Comeau
Badminton Smash	Basket-ball mineur de Baie-Comeau
Gymnastique de Baie-Comeau	Bécoski
Judo Baie-Comeau	Boxe Manicouagan
Kung-Fu Le Tigre du Nord	Curling de Baie-Comeau
Nage synchronisée Les Hippocampes	Équipe de ski MTB
Natation Les Aquanautes de Baie-Comeau	Fan-As de Baie-Comeau
Patinage artistique de Baie-Comeau	Football Les Vikings de Baie-Comeau
Patinage de vitesse Les Rapidos	Gymnastique de Baie-Comeau
Équipe de ski MTB	Hockey mineur de Baie-Comeau
Taekwon-Do Baie-Comeau	Judo Baie-Comeau
Tennis Bonne Entente	Kung-Fu Le Tigre du Nord
Vélo Les Fous Braquets	Nage synchronisée Les Hippocampes
Volley-Ball B-Plus	Natation Les Aquanautes de Baie-Comeau
Amis de la Ribambelle (Les)	Patinage artistique de Baie-Comeau
Bambins de la Ronde (Les)	Patinage de vitesse Les Rapidos
Fan-As de Baie-Comeau	Plongeon de la Manicouagan
Curling de Baie-Comeau	Soccer mineur de Baie-Comeau
Boxe Manicouagan	Taekwon-Do Baie-Comeau
Football Les Vikings de Baie-Comeau	Tennis Bonne Entente
Bécoski	Vélo Les Fous Braquets
Plongeon de la Manicouagan	Volley-Ball B-Plus

Préparée en date du : 8 mars 2013

C. Girard